



FICHE D'INTENTION DE CREATION D'UN PLAN D'EAU

IMPORTANT : Cette fiche ne constitue pas un dossier de déclaration ou d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Son utilisation ne revêt pas un caractère obligatoire mais elle regroupe l'ensemble des informations utiles et nécessaires au traitement efficace de votre demande : vous pouvez l'utiliser en l'état ou comme aide-mémoire.

L'objectif de cette fiche est de rassembler les informations nécessaires au service Police de l'Eau de la Direction Départementale des Territoires de l'Allier pour définir la procédure loi sur l'eau que vous devrez accomplir avant d'effectuer les travaux.

En fonction des éléments contenus dans ce formulaire, le service Police de l'Eau vous fera connaître la procédure à suivre, parmi les quatre suivantes :

- dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau,
- dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau,
- indication de prescriptions particulières,
- aucune formalité.

DEMANDEUR

Le demandeur doit être propriétaire du foncier

Nom et Prénom :

Adresse :

Tél : Fax :

Courriel :@.....

Qualité du demandeur

particulier entreprise Commune

autre (préciser) :

N° SIRET ou date de naissance :

LOCALISATION DU PROJET

Commune(s) : Lieu(x)-dit(s) :

Section(s) cadastrale(s) et n° de parcelle(s) :

Nom du cours d'eau ou du ruisseau à proximité :

Joindre obligatoirement : - une copie de l'extrait de carte IGN au 1/25 000^{ème}

- une copie de la feuille de section cadastrale

-

Sur chacune des cartes, indiquer en couleur la localisation du projet

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

Superficie en m² :

Volume en m³ :

Usage du plan d'eau :

abreuvement irrigation agricole agrément / loisir

autre (préciser) :

Mode d'alimentation en eau :

fossé sources eaux de ruissellement forage autre(s) étang(s)

prise d'eau en rivière ruisseau, indiquer son nom :

autre (préciser) :

PIECES A JOINDRE

Extrait de la carte IGN au 1/25 000^{ème} sur laquelle sera indiqué précisément l'emplacement du projet

Plan de situation (feuille de section cadastrale) avec désignation des parcelles (section et numéro), indication des limites de propriété, tracé du cours d'eau le cas échéant

photos si nécessaire pour la compréhension

*Le pétitionnaire s'engage à ne réaliser les travaux décrits ci-dessus qu'après l'obtention d'un accord écrit indiquant les prescriptions réglementaires éventuelles dont relève la présente demande de projet.
L'administration pourra au besoin exiger la production de pièces complémentaires.*

Fait à, le

Signature du demandeur

A retourner à : Direction Départementale des Territoires

Service Police de l'Eau

51 boulevard Saint Exupéry - CS 30110 - 03403 YZEURE Cedex